



## Petits Passeurs - Liaison Séné-Vannes Questionnaire

Dans le cadre de la semaine Européenne de la Mobilité qui se déroulera du 16 au 22 septembre prochain, la mairie de Séné et Golfe du Morbihan-Vannes agglomération souhaitent en savoir plus sur vos déplacements vers Vannes : périodicité, modes de transport utilisés,... Aussi, afin de mieux comprendre votre mobilité, qu'elle soit quotidienne ou occasionnelle, utilitaire ou de loisirs, et répondre au mieux à vos éventuels besoins, nous vous invitons à compléter un questionnaire sur le site internet de l'agglomération à la rubrique *Mobilité*, avant le 10 octobre ou à le déposer en mairie de Séné ou à le retourner par voie postale à l'adresse suivante : Golfe du Morbihan-Vannes agglomération – 30 rue Alfred Kastler – 56000 Vannes.

Direction de la Mobilité de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération – 02 97 68 14 24

### Dans quel secteur de la commune de Séné habitez-vous ?

### À quelle fréquence allez-vous à Vannes ?

- une fois/semaine
- plusieurs fois/semaine
- une fois/mois
- plusieurs fois/mois
- autres (précisez) :

### Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour vous rendre à Vannes ? (1 seule réponse)

- voiture
- bus (Kiceo)
- bateau
- moto / scooter / vélomoteur
- vélo électrique
- vélo
- trottinette électrique
- monoroue
- marche à pied
- autres (précisez) :

### Pour quels motifs vous rendez-vous le plus souvent à Vannes ? (1 seule réponse)

- travail/études
- shopping/courses/marché
- visites familiales et amicales
- loisirs
- événements culturels et sportifs
- santé
- autres (précisez) :

### Avez-vous déjà pris le bateau pour aller à Vannes au départ de Barrarac'h ?

- OUI
- NON

### • Si oui, quel transport avez-vous utilisé ?

(2 réponses possibles)

- le Petit Passeur entre Barrarac'h et Conleau (d'avril à septembre)
- la liaison régulière des Bateaux Bus du Golfe entre Barrarac'h et la gare maritime de Vannes

### • Si oui, à quelle fréquence ?

#### Petits Passeurs :

- systématiquement (tous les jours)
- régulièrement (plusieurs fois/semaine)
- occasionnellement (plusieurs fois/mois)
- rarement (moins d'une fois/mois)
- uniquement le week-end

#### liaison régulière des Bateaux-bus du Golfe

- systématiquement (tous les jours)
- régulièrement (plusieurs fois/semaine)
- occasionnellement (plusieurs fois/mois)
- rarement (moins d'une fois/mois)
- uniquement le week-end

### • Si non, pourquoi ?

### Sur quels créneaux horaires les avez-vous utilisés ? (3 réponses possibles pour chaque bateau)

#### Petits Passeurs

- entre 9h30 et 12h30
- entre 14h et 16h
- entre 16h et 18h
- après 18h

#### Bateaux-bus du Golfe

- avant 9h
- entre 9h et 12h
- entre 12h et 14h
- entre 14h et 16h
- après 18h

Considérez-vous que la desserte assurée par les Petits Passeurs est suffisante ?

- OUI       NON

• Si **non**, quelles améliorations y apporteriez-vous ?

- plus large amplitude horaire de fonctionnement hors période estivale
- période de fonctionnement étendue au reste de l'année
- tarifs moins chers, titres de transport combinés avec le réseau de bus Kiceo
- mise en place d'abonnements
- bateau plus confortable
- meilleures conditions d'attente à quai (abris)
- renforcement de l'offre de services bus pour offrir des correspondances avec le passeur à Conleau et à Barrarach
- autres (précisez) :

Considérez-vous que la desserte assurée par les Bateaux-bus du Golfe est suffisante ?

- OUI       NON

• Si **non**, quelles améliorations y apporteriez-vous ?

- plus large amplitude horaire de fonctionnement hors période estivale
- tarifs moins chers
- titres de transport combinés avec le réseau de bus Kiceo
- bateau plus confortable
- meilleures conditions d'attente à quai (abris)
- renforcement de l'offre de services bus pour offrir des correspondances avec le passeur à Conleau et à Barrarach
- autres (précisez) :

Si vous travaillez à Vannes, seriez-vous prêt à utiliser le bateau pour vous y rendre et en revenir ?

- OUI       NON

• Si **oui**, à quelle fréquence ?

- occasionnellement
- une fois/semaine
- deux fois/semaine
- trois fois/semaine
- tous les jours

• Si **oui**, à quels horaires de la journée utiliseriez-vous le bateau ? (3 réponses possibles)

- avant 9h
- entre 9h et 12h
- entre 12h et 14h
- entre 14h et 16h
- entre 16h et 18h
- après 18h

Le cas échéant auriez-vous besoin d'un autre mode de transport ?

- OUI       NON

• Si **oui**, lequel :

- bus
- vélo
- voiture partagée
- autres (à préciser)

Quel budget mensuel êtes-vous prêt à allouer pour vos déplacements domicile-travail ?

